

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Moudon
RC 626-C-S Avenue Eugène-Burnand

En raison de la mise en place d'un CAD dans le centre de Moudon, le tronçon de la route cantonale N° 626-C-S, compris entre l'intersection avec l'avenue du Fey et l'intersection avec le chemin du Devin, sera mis en sens unique :

du lundi 13 juillet 2026
~~au vendredi 25 septembre 2026~~
au vendredi 16 octobre 2026

Sens : Moudon - Lausanne : OSR 4.08 Sens unique.

Sens : Lausanne - Moudon : OSR 2.02 Sens interdit, une déviation sera mise en place et signalée par le chemin du Devin.

Durant les travaux, l'accès à la RC 626-C-S depuis la partie communale de l'avenue Eugène-Burnand sera entièrement supprimé.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Moudon
**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Moudon
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Moudon
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR – Région Centre
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 626-C-S Moudon, CAD

Date	Dessin	Référence	N° Plan
31.08.2026	CSA	2621-45	00

	Fermeture		Restriction particulière
	Déviation		Manifestation
	Zone de feux		Autre

